

**R E P U B L I Q U E   D U   C A M E R O U N**  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES**  
**POUR L'EXERCICE 2022**

**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

**CHAPITRE 16**

**MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION  
PHYSIQUE**

**VERSION FRANCAISE**



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
-------------------------	----------

## **PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE** **7**

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1.	BILAN TECHNIQUE	14
3.2.	BILAN FINANCIER	40
3.3.	PERSPECTIVES	43
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	44
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	44

## **DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES** **47**

6.	<b>PROGRAMME 007: DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE</b>	51
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	53
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	55
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	55
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	61
7.	<b>PROGRAMME 008: DEVELOPPEMENT DU SPORT</b>	63
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	65
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	67
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	67
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	72
8.	<b>PROGRAMME 009: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE</b>	73
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	75
8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	77

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	77
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	87

## NOTE EXPLICATIVE

---



**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

L'ambition nourrie par les pouvoirs publics d'assurer un développement harmonieux et équilibré pour l'ensemble des populations camerounaises, conformément aux objectifs de la vision d'émergence à l'horizon 2035 accorde une place de choix au sous-secteur sport et éducation physique.

Il s'agit de doter ce sous-secteur de moyens humains, technologiques, infrastructurels et organisationnels permettant à la jeunesse camerounaise, fer de lance de la nation, de s'épanouir pleinement sur les plans sportif et éducatif, et à tous les citoyens, sans distinction de genre, de faire rayonner l'image de marque de la nation, de poursuivre le processus de consolidation de l'unité nationale, d'améliorer le capital santé et la productivité de la population active, d'accroître les investissements étrangers au Cameroun, de créer des emplois...

Les axes stratégiques retenus par le gouvernement pour assurer le développement de ce sous-secteur sont définies dans la **Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30)**. Il s'agit :

- **du développement des industries et services**, axe dans lequel le MINSEP est tenu de :
  - Promouvoir la consommation des produits locaux (matériels et équipements sportifs) ;
  - Rentabiliser les infrastructures sportives ;
  - Rentabiliser le spectacle sportif ;
  - Contribuer au développement des nouveaux métiers liés au sport et à l'Education Physique ;
  - Réorganiser le sport de masse et d'élite en vue de professionnaliser progressivement la pratique du sport dans les domaines prometteurs, notamment le football.
- **du développement du capital humain**, axe dans lequel le MINSEP devra précisément :
  - Poursuivre la consolidation du climat social, du vivre ensemble harmonieux ;
  - Capitaliser l'état de santé de la population par un encadrement de proximité ;
  - Contribuer au soutien des actions des groupes associatifs œuvrant en faveur des Personnes Socialement Vulnérables (PSV).

La décision hautement stratégique d'organiser la Coupe d'Afrique de Nations de Football (CAN 2022), constitue le principal alibi retenu par les pouvoirs publics pour impulser le développement du mouvement sportif national et réaliser les objectifs de la Stratégie Nationale de Développement. Il s'agit d'un évènement qui nécessite au-delà de la quasi-totalité des Régions du pays, d'importants investissements dans des secteurs connexes (transport, télécommunication, tourisme...) lesquels investissements produiront à terme des plus-values significatives sur les plans politique, social et économique pour la nation toute entière.

La première année du triennat 2022-2024 constitue la charnière pour le Ministère des Sports et de l'Education Physique (MINSEP) pour la mise en œuvre des orientations de la SND 30 sus

évoquées. En dépit d'un contexte national et international marqué par des préoccupations d'ordre économique et sécuritaire ainsi que la pandémie COVID-19 qui a affecté la mise en œuvre des programmes ministériels en 2020 particulièrement, le MINSEP va abriter la Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN 2022). De ce fait, les activités les plus importantes du Ministère des Sports et de l'Education Physique porteront sur la préparation et l'organisation de nombreuses compétitions sportives, la gestion et la rentabilisation des infrastructures sportives nouvellement construites et, la promotion et la vulgarisation de la pratique saine et méthodique des Activités Physiques et sportives.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le MINSEP est créé et réorganisé respectivement par les décrets n°2005/098 du 06 avril 2005 et n°2011/408 du 09 décembre 2011. De nouvelles missions cadrant avec la mise en œuvre du DSCE lui ont été assignées par le décret n°2012/436 du 01 octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique. Il est désormais chargé entre autres :

- d'élaborer les stratégies et les plans de développement relatifs au sport et aux activités physiques ;
- d'élaborer les programmes de promotion du sport d'élite et d'élever le niveau technique et tactique des sportifs ;
- de développer et promouvoir l'esprit et la culture olympiques au sein de la société ;
- d'assurer le suivi de la réalisation des programmes de préparation des sportifs d'élite, en liaison avec les fédérations sportives ;
- d'encadrer les sportifs participants aux compétitions internationales ;
- d'assurer le suivi de l'encadrement des sportifs de haut niveau ;
- d'assurer la promotion et la supervision des grandes compétitions internationales, en liaison avec les organismes concernés ;
- d'élaborer les projets de textes relatifs au secteur du sport et de l'éducation physique ;
- d'arrêter les programmes d'enseignement de l'éducation physique ou des sports dans les établissements d'enseignement de base, secondaire et supérieur, publics et privés et d'en suivre l'exécution ;
- d'assurer le contrôle des établissements de formation des sportifs ;
- de développer la formation et de contribuer à la recherche en sciences et en médecine du sport en relation avec les administrations concernées ;
- d'élaborer les projets de coopération avec les organismes nationaux et internationaux, ou les pays partenaires dans les domaines de l'éducation physique et des sports, et veiller à leur mise en œuvre, ainsi qu'à leur évaluation, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Par ailleurs, il suit les organisations et structures privées relevant du domaine du sport et de l'éducation physique et exerce la tutelle technique sur :

- les fédérations sportives nationales ;
- le Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé ;
- l'Institut National de la Jeunesse et des Sports ainsi que les établissements de formation en éducation physique et aux métiers du sport ;
- l'Académie Nationale de Football.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur sport et éducation physique en vue de l'atteinte des objectifs du DSCE, le MINSEP s'est fixé comme objectif **de consolider le capital santé des populations à travers la pratique des activités physiques et sportives et de promouvoir l'image de marque du Cameroun par la réalisation des performances sportives de haut niveau.**

Pour atteindre cet objectif, le MINSEP a mis en œuvre les trois programmes suivant : l'encadrement du mouvement sportif, le développement des infrastructures sportives ainsi que la gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur. Aussi, la performance globale de ce département ministériel ne peut s'apprécier qu'au regard des résultats obtenus dans chacun de ces programmes.

Au terme de l'exercice budgétaire 2020, le bilan de la mise en œuvre du PPA du MINSEP a débouché sur les conclusions suivantes :

#### **Pour le programme 211 : "ENCADREMENT DU MOUVEMENT SPORTIF"**

Il avait pour objectif d'améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels. Son indicateur est le Nombre d'encadreurs qualifiés pour 100 000 habitants.

La valeur de référence de cet indicateur en 2018 était 15 ; la valeur cible pour l'exercice 2020 était 16.

Le résultat technique du programme 211 au 31 décembre 2020 est de 36 encadreurs qualifiés pour 100 000 habitants.

S'agissant de la consommation des crédits, le taux s'élève à 99,99% en Autorisations d'Engagement (AE) comme en Crédits de Paiement (CP).

Les activités majeures réalisées dans la mise en œuvre de ce programme sont :

En ce qui concerne l'Éducation Physique, il a été organisé la rentrée académique solennelle des CENAJES et les examens de fin de formation dans les différents Centres, à savoir Bamenda, Bertoua, Dschang et Garoua durant la période du 09 juillet au 07 août 2020 ; le suivi conjoint des examens MINESEC/MINSEP et MINEDUB/MINSEP et la remise solennelle des diplômes aux 171 lauréats des CENAJES et aux 105 de l'INJS promotion 2020. Outre l'effectivité de l'enseignement de l'EPS dans les deux sous-systèmes et le suivi du déroulement de l'épreuve écrite d'EPS aux examens officiels sur l'ensemble du territoire national ainsi que l'actualisation permanente du fichier national des enseignants d'EPS, il a été organisé la 12ème édition de la JNEP célébrée à travers des tables-rondes, des conférences[1]débats, des campagnes de sensibilisation et des plaidoyers sur la quasi-totalité du territoire national sous le thème : « Ensemble pour une Education Physique vectrice de bien-être, de paix et d'espoir, afin de barrer la voie à la COVID-19 ». Dans le cadre de ses missions régaliennes, le MINSEP en sa qualité d'organe technique en charge de la promotion et de vulgarisation des Activités Physiques et Sportives, a encadré plusieurs marches sportives organisées par des Administrations notamment le MINREX et le MINPROFF en partenariat avec des organisations internationales à l'occasion de plusieurs célébrations. IL s'agit notamment de la Journée Internationale de la Femme, la Journée Internationale de la Francophonie, la semaine nationale

du Commonwealth et les Journées CEMAC.

S'agissant du volet Sport dont l'objectif est d'assurer le rayonnement de l'image de marque du Cameroun sur la scène internationale, l'action des pouvoirs publics a été dominée principalement par l'accompagnement des sportifs camerounais à la participation à diverses compétitions sportives internationales et nationales. Au total, les Sélections Sportives Nationales ont pris part à 22 compétitions sportives internationales éligibles au financement de l'État dont 18 se sont tenues à l'étranger et 4 ont été organisées à l'intérieur du territoire national ; pour un taux de couverture du calendrier des compétitions sportives de 70,96%, avec une moisson de 141 médailles engrangées dont 51 en Or, 47 en Argent, et 43 en Bronze.

***Au niveau international,***

- Tournoi qualificatif de Volleyball aux Jeux Olympiques Messieurs, 06 au 10 janvier 2020 au Caire en Egypte ;
- Coupe d'Afrique des Nations Seniors Messieurs de Handball, 14 au 27 janvier 2020 en Tunisie ;
- Championnats de Natation, 05 au 08 mars 2020 au Ghana ;
- International Solidarity Weigtling, 08 au 27 janvier 2020 à Tachkent en Ouzbékistan ;
- All Africa Championship of Badminton, 10 au 16 février 2020 au Caire en Egypte ;
- Tournoi qualificatif de Boxe des Jeux Olympiques Tokyo 2020, 18 février au 1er mars 2020 à Dakar au Sénégal ;
- 5 th Tournoi International d'Haltérophilie (FAJR CUP), 1er au 05 février 2020 en Iran ;
- Grand Slam de Judo de Paris, 08 au 12 février 2020 en France ;
- Grand Prix de Judo d'Allemagne, 21 au 25 février 2020 à Düsseldorf ;
- Championnat Africain Juniors et Séniors Dames et Messieurs de Karaté, 04 au 12 février 2020 à Tanger au Maroc ;
- Championnat d'Afrique des Luttres (Séniors, Juniors, Cadets), 04 au 09 février 2020 à Alger en Algérie ;
- Tournoi qualificatif continental de Tennis de table, 23 février au 1er mars 2020 à Tunis en Tunisie ;
- Tournoi qualificatif de Tennis de table des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, 28 janvier au 02 février 2020 à Magdeburg en Allemagne et du 12 au 16 février 2020 à Lisbonne ;
- L'ITF FUTURES ET AU BNP Paris bas de Tennis pour déficients physiques (qualificatif pour les Jeux Paralympiques 2020), 10 au 16 février 2020 au Kenya ;
- International Abuja powerlifting pour déficients physiques, 02 au 08 février 2020 à Abuja au Nigeria ;
- L'IBSA African goalball championships 2020 for blind and visually and impaired athletes (qualificatif pour les Jeux Paralympiques), 28 février au 06 mars 2020 à Port-Saïd en Egypte ;
- 5 ème Meeting International de Marrakech pour déficients visuels, 23 février au 1er mars 2020 au Maroc ;
- Championnat d'Afrique de Catch, 24 octobre 2020 à Lagos au Nigéria ;
- Championnat du Monde de Sambo, 04 au 09 novembre 2020 à Novi Sad en Serbie ;
- Championnat d'Afrique Sénior de Judo, 17 au 19 décembre 2020 à Antananarivo à Madagascar ;
- Coupe de l'Union des Fédérations de Football d'Afrique Centrale des moins de 20 ans

(UNIFFAC), 15 au 22 décembre 2020 à Malabo Guinée Équatoriale.

- Championnat d'Afrique de Bodybuilding & Fitness, octobre 2020 à Lomé au Togo ;
- Open de Judo de Dakar, 14 au 15 novembre 2020 au Sénégal.

#### **Au niveau national,**

- Tournoi qualificatif de Volleyball aux Jeux Olympiques Dames, 04 au 10 janvier 2020 à Yaoundé au Cameroun ;
- 15ème Édition de la Tropicale AMISSA BONGO, 20 au 26 janvier 2020 au Gabon/Cameroun ;
- Championnat de Boxe de la zone III, 21 au 27 janvier 2020 à Yaoundé au Cameroun ;
- Mount Cameroon Race of Hope, 22 février 2020 à Buéa au Cameroun ;
- Éliminatoires de la FIBA AFROBASKET 2021 Messieurs, 21 au 23 février 2020 à Yaoundé au Cameroun; - Grand Prix Cycliste International Chantal BIYA, 18 au 22 novembre 2020 au Cameroun ;
- Grand Prix CAA d'Athlétisme de Yaoundé, 20 octobre 2020 au Cameroun ;
- African Open de Judo de Yaoundé, 26 au 28 novembre 2020 au Cameroun.

#### **Pour le programme 212 : "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES"**

Il avait pour objectif de doter le pays d'infrastructures sportives modernes. Son indicateur s'intitule "nombre d'infrastructures sportives construites et fonctionnelles".

La valeur de référence de l'indicateur en 2018 était 00 et la valeur cible pour l'année 2020 était 19

Le résultat technique du programme 212 au 31 décembre 2020 fait état de 19 infrastructures sportives construites et fonctionnelles.

S'agissant de la consommation des crédits, le taux s'élève à 77,85% en Autorisations d'Engagement (AE) et 100% en Crédits de Paiement (CP).

Les activités majeures réalisées dans la mise en œuvre de ce programme ont porté sur la poursuite des travaux d'infrastructures sportives pour l'organisation du CHAN 2021 et de la CAN 2022. Les exigences liées au respect du cahier des charges de la Confédération Africaine de Football (CAF) dans le cadre des préparatifs de l'organisation de la CAN 2021 au Cameroun ont amené le pays à réviser sa stratégie d'action dans la mise en œuvre du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives (PNDIS). À ce titre, plusieurs contrats ont été signés avec des entreprises internationales en vue de la construction de nouvelles infrastructures et la réhabilitation de celles existantes. Il s'agit notamment de : YENIGUN CONSTRUCTION en charge de la construction en mode conception réalisation du Complexe Sportif de Japoma, Groupement Léonardo/Léonardo Cameroun pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de construction du complexe sportif de Japoma ; PRIME PROTOMAC en charge de la construction et de la réhabilitation des terrains d'entraînement de la ville de Garoua notamment les stades de POUPOUMRE, de REY-RE, de COTON SPORT et du CENAJES ; SOCOTEC/BETA CONSULT pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de construction et de réhabilitation des terrains d'entraînement de Garoua ; MOTA ENGIL en charge de la réhabilitation du stade de Roumdé ADJA et la construction de son annexe ; Groupement AMA CONSULTANTS pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation du stade de ROUMDE ADJA et de construction de son annexe. Coopération Commerciale Canadienne-

MAGIL en charge de la réhabilitation du stade de la réunification de Douala et la construction de son annexe ; En outre, dans la continuité des préparatifs liés à cet évènement, les travaux des différents chantiers ont été amorcés à savoir, la poursuite des travaux de construction des complexes sportifs, la réhabilitation des infrastructures sportives sus évoquées. En outre, on peut relever l'accélération des travaux de construction des complexes sportifs d'Olembé et de Japoma.

Par ailleurs, en marge de ces grands chantiers, le Ministère a transféré des ressources en faveur des Communes de Nguélébok, d'Ebone et du **Mayo-baléo** pour la construction des plateformes sportives.

### **Pour le programme 213 : " GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS - SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE"**

Il avait pour objectif d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes. Son indicateur s'intitule taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère.

La valeur de référence de l'indicateur en 2018 était de 99,67% et la valeur cible pour l'année 2020 était 100%.

Le résultat technique du programme 213 au 31 décembre 2020 fait état d'un taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère de 68,32%.

S'agissant de la consommation des crédits, le taux s'élève à 99,91% en Autorisations d'Engagement (AE) et en Crédits de Paiement (CP).

Au cours du précédent exercice, les réunions de coordination administratives ont permis entre autres : l'élaboration des divers documents de planification (chaîne de résultats, Revue des programmes, Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), feuille de route 2020, Rapport Annuel de Performance (RAP) 2019 et la Loi des Finances). Dans la même lancée, il est à noter l'organisation de plusieurs sessions de formation à l'intention des personnels et des acteurs du mouvement sportif, la formation de 105 cadres d'EPS et de 171 cadres moyens d'EPS sortis respectivement de l'INJS et des CENAJES. Par ailleurs, le fichier solde du ministère s'est vu régulièrement assaini avec un effectif total de 2537 personnels et agents publics employés par le MINSEP. Pour ce qui est de l'amélioration du cadre de travail, la réhabilitation et l'équipement des bâtiments ont fait l'objet d'une attention particulière. En somme, la performance du programme se révèle globalement satisfaisante au regard de toutes ces réalisations. Il faut Néanmoins signaler que la survenue de la pandémie à COVID-19 n'a pas favorisé la mise en œuvre de certaines activités dudit programme.

## **3.1. BILAN TECHNIQUE**

### **3.1.1 BILANS TECHNIQUE au 31 décembre 2020 et à Mi-parcours 2021**

Dans cette section sera présenté le bilan technique d'une part et le bilan financier d'autre part a BILAN TECHNIQUE au 31 décembre 2020

#### **a.1-Synthèse stratégique**

Programmes	Objectifs	Indicateurs	Baseline 2018	Résultats programmés pour 2020	Résultats obtenus fin 2020
<b>Encadrement du mouvement sportif</b>	Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels	nombre d'encadreurs qualifiés pour 100 000 habitants	15	16	15
<b>Développement des infrastructures sportives</b>	Doter le pays d'infrastructures sportives modernes	nombre d'infrastructures sportives construites et fonctionnelles	0	19	19
<b>Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur sport et éducation physique</b>	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	99,67%	100%	68,32%

Source : RAP 2020 MINSEP

## a.2-Bilan technique par programme, année 2020

### a.2.1-programme 211 : Encadrement du mouvement sportif

Programme 211 : Encadrement du mouvement sportif
Objectif : Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels
Indicateur: Nombre d'encadreurs qualifiés des APS pour 100 000 habitants

<b>Actions</b>	<b>Objectif</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Baseline (2018)</b>	<b>Cible (2020)</b>	<b>Résultats atteints</b>	<b>Activités majeures réalisées</b>
----------------	-----------------	-------------------	----------------------------	---------------------	-------------------------------	---

<p>Action 1 : Développement de l'Education Physique et Sportive</p>	<p>Accroître l'offre en matière d'Education Physique et Sportive</p>	<p>Nombre d'auditeurs libres et de moniteurs formés</p>	<p>1186</p>	<p>1200</p>	<p>481</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation de la cérémonie de la rentrée solennelle des CENAJES ;</li> <li>- organisation des journées pédagogiques ;</li> <li>- remise des appuis en matériel sanitaire et d'hygiène aux CENAJES contre le COVID-19 ;</li> <li>- inspection des enseignants dans le secondaire ;</li> <li>- conception et élaboration des sujets d'examen de fin de formation dans les CENAJES ;</li> <li>- organisation de la Journée Nationale de l'Éducation Physique ;</li> <li>- formation de 105 Cadres supérieurs d'EPS ;</li> <li>- formation de 171 Cadres moyens d'EPS sortis des quatre CENAJES ;</li> <li>- appui technique aux organisations et associations de sports de masse ;</li> <li>- subvention à l'INJS et aux CENAJES ;</li> <li>- organisation d'un séminaire</li> </ul>
---	--	---	-------------	-------------	------------	--

						de renforcement des capacités au profit du personnel des Inspections Régionales de Pédagogie ; - supervision des examens de fin de formation dans les CENAJES et remise des diplômes aux lauréats.
--	--	--	--	--	--	---

Action 2:Encadrement du sport sur le plan national	Améliorer la gouvernance des fédérations sportives nationales	Nombre de ligues sportives régionales fonctionnelles	255	260	163	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'octroi partiel des subventions en l'occurrence la Ligue de Football Professionnel du Cameroun à concurrence de 240 000 000 FCFA sur les 560 000 000 FCFA budgétisés ;</li> <li>- - l'élaboration du projet d'arrêté encadrant l'octroi et le retrait des agréments aux groupements sportifs;</li> <li>- l'élaboration du projet de convention d'objectifs entre l'Etat et les fédérations sportives civiles nationales ;</li> <li>- l'élaboration du projet de dossier relatif à l'organisation des opérations électorales au sein des fédérations ;</li> <li>- la réflexion dans le cadre d'un Groupe de Travail Ministériel ouvert au mouvement sportif national, sur les conditions de reprise des activités physiques et sportives en contenance de</li> </ul>
---	--	---	-----	-----	-----	---

						la COVID-19 ; - la réflexion dans le cadre d'un Groupe de Travail ministériel impliquant le mouvement sportif national, sur le financement du sport au Cameroun
Action 3 : Dynamisation de la pratique du sport de haut niveau	Améliorer les performances des sélections nationales en compétitions internationales majeures	Nombre de podiums	395	292	141	Participation à à 22 compétitions sportives internationales éligibles au financement de l'État dont 18 se sont tenues à l'étranger et 4 ont été organisées à l'intérieur du territoire national ; pour un taux de couverture du calendrier des compétitions sportives de 70,96%, avec une moisson de 141 médailles engrangées dont 51 en Or, 47 en Argent, et 43 en Bronze.

<p>Action 4 : Développement de la coopération dans le domaine des APS</p>	<p>Accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes</p>	<p>Nombre de projets appuyés par les PTFs</p>	<p>11</p>	<p>12</p>	<p>11</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la signature des conventions et des contrats de partenariat avec la commune de Bafang pour la construction du stade de Bafang dans le cadre de la convention MINSEP/FEIC OM ;</li> <li>- l'élaboration de deux (02) projets de textes pour le renforcement des capacités des personnels de la CELCOOP à la maîtrise des mécanismes de transfert des compétences ;</li> <li>- l'élaboration du projet des textes portant transfert des compétences du domaine des sports aux Régions ;</li> <li>- la poursuite de la mise en place et de la consolidation du partenariat secteur public/secteur privé avec pour illustration, l'implémentation du partenariat MINSEP/FEIC OM qui a permis à la FECAFOOT de parachever la réhabilitation d'une dizaine</li> </ul>
---	---	---	-----------	-----------	-----------	--

						<p>de stades de football sur l'étendue du territoire grâce aux facilités qu'offre le guichet du FEICOM pour le co-financement des projets dans le cadre de la décentralisation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la poursuite des concertations avec les Communautés Urbaines de Douala et de Bafoussam en vue de la signature des conventions de collaboration ;</li> <li>- la poursuite des actions auprès des différents acteurs de la décentralisation afin de s'assurer une meilleure appropriation des textes et règlements encadrant le transfert des compétences du domaine des Sports et de l'Education Physique ;</li> <li>- l'initiation et la signature des différents contrats et conventions de partenariat à travers ;</li> <li>- Le renouvellement de la</li> </ul>
--	--	--	--	--	--	--

						<p>convention avec la Chine pour la maintenance du Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé ;</p> <p>-</p> <p>l'accompagne ment du MINAS dans le processus de signature de l'accord-cadre avec le Consortium Marocain DISPRESSO pour la rénovation du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées d'Etoug-ébé de Yaoundé ;</p> <p>-</p> <p>l'accompagne ment du MINAS dans le processus de signature de l'accord-cadre avec le Consortium Marocain DISPRESSO pour la rénovation du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées d'Etoug-ébé de Yaoundé.</p>
--	--	--	--	--	--	---

Source : RAP 2020 MINSEP

#### a.2.2- programme 212 : Développement des infrastructures sportives

Programme 212: Développement des infrastructures sportives						
Objectif: Doter le pays d'infrastructures sportives modernes						
Indicateur: Nombre d'infrastructures sportives construites et fonctionnelles						
Action	Objectif	Indicateur	Baseline (2018)	Cible (2020)	Résultats atteints en 2020	Activités majeures réalisées
Action 1 : Construction des stades de football	Doter le pays de stades pouvant abriter les compétitions nationales et internationales	Nombre de stades de football construits et fonctionnels	0	2	0	l'action n'a plus bénéficié de crédits de paiement après l'ordonnance 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020

<p>Action 2 : Construction des complexes sportifs</p>	<p>Doter le pays de complexes sportifs pouvant abriter les compétitions nationales et internationales</p>	<p>Nombre de complexes sportifs construits et fonctionnels</p>	<p>00</p>	<p>00</p>	<p>00</p>	<p>Les activités majeures issues de la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuite des travaux de construction du stadé omnisports ainsi que ses annexes A et B du complexe sportif d'Olembé à Yaoundé (taux d'avancement des travaux du complexe est de 85 %, celui du stade principal 87,55%, hôtel 51,68%, centre commercial 63,54%, VRD et paysage 17,64%, annexe A 75,71%, annexe B 76,30, zone de stationnement est et ouest 0,76% piscine olympique, gymnase, terrain de basket, volley, tennis tous 0%) ;</li> <li>- mobilier de bureau acquis pour le stade du complexe sportif de Japoma et partiellement pour celui du complexe d'Olembé ;</li> <li>- achèvement des travaux de construction du</li> </ul>
---	---	--	-----------	-----------	-----------	---

						<p>complexe sportif de Japoma du stade omnisports du complexe sportif de Japoma à Douala (taux d'avancement des travaux du complexe 97,67%, terrain d'entraînement et stade principal 99,72%);</p> <p>- eau et énergie installée et fonctionnelle dans le stade du complexe sportif d'olembé</p>
Action 3 : Construction des gymnases	Doter le pays des gymnases destinés à la pratique du Sport de masse	Nombre de gymnases construits et fonctionnels	L'action n'a bénéficié d'aucun financement			
Action 4 : Construction des plates-formes sportives	Doter le pays de plates formes destinées à la pratique du Sport de masse	Nombre de plates-formes sportives construites et fonctionnelles	1	1	1	<p>- plateformes sportives de NGUELEBOCK construite ;</p> <p>- taux de réalisation des travaux de construction de la plateforme sportive d'Ebone 42% (première phase);</p>

Action 5 : Construction des écoles de formation	Doter le pays des écoles destinées à la formation des cadres moyens et supérieurs d'EPS à l'encadrement des jeunes sportifs engagés dans la filière de haut niveau	Nombre d'écoles de formation construites et fonctionnelles	00	00	-	L'apurement de la dette des E t u d e s architecturales en vue de la construction des dortoirs de l'ANAFOOT.
--	--	--	----	----	---	---

Action 6 : Réhabilitation des infrastructures sportives	Mettre à niveau des infrastructures sportives existantes	Nombre d'infrastructures sportives réhabilitées	00	16	18	<p>Les extrants majeurs issus de la mise en œuvre de cette action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réception provisoire de 18 stades dans les villes de Yaoundé, Bafoussam, Limbé, Buéa et Garoua ;</li> <li>• taux d'avancement des travaux de réhabilitation des annexes 2 et 3 du stade omnisports Amadou AHIDJO: 71% et 70% respectivement ;</li> <li>• taux d'avancement des travaux de réhabilitation du stade de Tocket de Bafoussam est de 78% ;</li> <li>• taux d'avancement des travaux de réhabilitation du stade de la BEAC 70% ;</li> <li>• taux d'avancement de municipal stadium à Buéa % ;</li> <li>• taux d'avancement de l'annexe du stade omnisports de Limbé (travaux en arrêt depuis fin 2017) % ;</li> <li>• taux d'avancement des travaux de réhabilitation</li> </ul>
---	--	--	----	----	----	--

						<p>du stade du CENAJES de Garoua, 77% ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• t a u x d'avancement du stade de Coton Sport à Garoua 80%;</li> <li>• t a u x d'avancement du stade de poumpoumre 71%;</li> <li>• t a u x d'avancement du stade Rey-rey 70%; • taux d'avancement du stade de Bangou 79 %;</li> <li>• t a u x d'avancement du stade de Mbappe Lepe 85%;</li> <li>• bureau de la CAF aménagé;</li> <li>• décomptes de C A U D U C , SOCOTEC, et A M A consultant partiellement payés ;</li> <li>• matériel relatif aux TIC acquis dans les stades;</li> <li>• mobiliers de bureau et matériel de sport acquis pour le stade de Limbé.</li> </ul>
--	--	--	--	--	--	---

Source : RAP 2020 MINSEP

a.2.3-programme 213 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique

Programme 213: Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education physique						
Objectif: Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes						
Indicateur: Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère						
Action	Objectif	Indicateur	Baseline (2018)	Cible (2020)	Résultats atteints	Activités majeures réalisées
Action 1 : Coordination et suivi des activités des services du MINSEP	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	75,52%	77%	100%	Les activités majeures enregistrées en 2020 dans le cadre de la mise en œuvre de cette action sont : - le suivi-évaluation des projets du Ministère relatifs aux préparatifs de la CAN 2021 ; Suivi des vingt-six actions prioritaires inscrites dans la feuilles de route 2020 du MINSEP ; - la tenue régulière des réunions de coordination administrative ; - l'élaboration et le suivi-évaluation des plans d'actions des services centraux et déconcentrés.

Action 2 : Etudes stratégiques et planification	Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense	Nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais	6	6	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'élaboration de la chaîne des résultats ;</li> <li>- la revue et actualisation des programmes 2017-2019 ;</li> <li>- l'élaboration du CDMT 2021-2023 ;</li> <li>- l'élaboration du RAP 2019 ;</li> <li>- l'élaboration de la feuille de route 2020 du MINSEP ;</li> <li>- l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA).</li> </ul>
Action 3 : Développement des TIC	Optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du MINSEP	33%	45%	12,5%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la maintenance et la sécurisation réseau information et le parc informatique du MINSEP ;</li> <li>- l'animation du site web MINSEP ;</li> <li>- l'acquisition des Licences</li> <li>- la construction du réseau informatique des services centraux du MINSEP - Phase I.</li> </ul>

Action 4 : Amélioration du cadre de travail	Doter les services du MINSEP des équipements adéquats	Taux de personnel disposant d'un bureau de travail	68,75%	70%	58,88%	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, le MINSEP a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- procédé aux travaux d'extension abritant les services centraux ;</li> <li>- procédé à l'entretien et à la maintenance des équipements de froid et de climatisation ainsi que les équipements et installations téléphoniques ;</li> <li>- procédé à l'aménagement et à la maintenance du réseau électrique des services centraux ;</li> <li>- procédé à l'entretien des bâtiments du MINSEP ;</li> <li>- procédé à la mise en œuvre du plan de réduction de la consommation d'eau, d'électricité et du téléphone du MINSEP.</li> </ul>
---	---	--	--------	-----	--------	--

Action 5 : Développement des ressources humaines	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	Proportion de personnel ayant bénéficié d'une session de formation	13,33%	20%	20,10%	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'assainissement du fichier soldes et personnels (25 37 personnels) ;</li> <li>- l'organisation de deux sessions de renforcement de capacités à l'attention des responsables d'une part et des cadres du Ministère, d'autre part. (68 personnels) respectivement s u r l'organisation de l'Etat et le t r a v a i l administratif et le principe de travail dans les Administrations publiques.</li> <li>- production de 1169 actes de carrière signés dont 647 relatifs à la promotion et 53 a c t e s d e pension.</li> </ul>
--	---	--	--------	-----	--------	--

Source : RAP 2020 MINSEP.

## b. BILAN TECHNIQUE à mi-parcours 2021

### b.1-Bilan technique programme n°1 : Encadrement du mouvement sportif

Programme 211 : Encadrement du mouvement sportif
Objectif : Améliorer l'offre d'encadrement de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) par les acteurs institutionnels
Indicateur: Nombre d'encadreurs qualifiés des APS pour 100 000 habitants

Actions	Objectif	Indicateur	Baseline (2020)	Cible (2021)	Résultats atteints Mi-2021(septembre 2021)	Activités majeures réalisées
Action 1 : Développement de l'Education Physique et Sportive	Accroître l'offre en matière d'Education Physique et Sportive	Nombre d'auditeurs libres et de moniteurs formés	481	560	481	<ul style="list-style-type: none"> <li>• célébration de la Journée Internationale du Sport au service du Développement de la Paix ;</li> <li>• suivi et l'évaluation des activités de formation des cadres moyens dans les CENAJES ;</li> </ul>

<p>Action 2:Encadrement du sport sur le plan national</p>	<p>Améliorer la gouvernance des fédérations sportives nationales</p>	<p>Nombre de ligues sportives régionales fonctionnelles</p>	<p>163</p>	<p>352</p>	<p>163</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subvention aux organisations et associations sportives (306 millions environ pour 04 associations et organisations sportives) ;</li> <li>• suivi et le contrôle des fédérations sportives civiles nationales .</li> </ul>
---	--	---	------------	------------	------------	--

Action 3 : Dynamisation de la pratique du sport de haut niveau	Améliorer les performances des sélections nationales en compétitions internationales majeures	Nombre de podiums	141	318	260	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participati on à 20 compétiti ons majeures internatio nales ;</li> <li>• poursuite des préparatif s de l'organisat ion de la Coupe d'Afrique des Nations de Football CAN TOTAL Energies Cameroun 2021 ;</li> </ul>
--	---	----------------------	-----	-----	-----	---

<p>Action 4 : Développement de la coopération dans le domaine des APS</p>	<p>Accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes</p>	<p>Nombre de projets appuyés par les PTFs</p>	<p>11</p>	<p>13</p>	<p>2</p>	<p>-Signature de la convention pour la construction du gymnase de judo dans le cadre de la coopération Cameroun-Japon ; -finalisation du processus de mise à disposition des appuis à la de l'Elite jeune du sport (APEJ) de la CONFEJES ; -organisation au Cameroun de la 1<sup>ère</sup> édition des jeux pour les personnes spéciales d'Afrique Francophone couplé à la formation des officiels techniques ; - finalisation en cours de plusieurs conventions et accords avec les pays tels que la Turquie et le Sénégal ainsi que sur le plan local avec la Communauté Urbaine de Kribi.</p>
---	---	---	-----------	-----------	----------	--

Source : MINSEP

## b.2-Bilan technique programme n°2 : Développement des infrastructures sportives

Programme 212: Développement des infrastructures sportives						
Objectif: Doter le pays d'infrastructures sportives modernes						
Indicateur: Nombre d'infrastructures sportives construites et fonctionnelles						
Action	Objectif	Indicateur	Baseline (2020)	Cible (2021)	Résultats atteints Mi-2021(septembre )	Activités majeures réalisées
Action 1 : Construction des stades de football	Doter le pays de stades pouvant abriter les compétitions nationales et internationales	Nombre de stades de football construits et fonctionnels	0	-		•
Action 2 : Construction des complexes sportifs	Doter le pays de complexes sportifs pouvant abriter les compétitions nationales et internationales	Nombre de complexes sportifs construits et fonctionnels	0	2	0	- construction du complexe sportif d'olembé (taux d'exécution estimé à 82%) ; - Construction du complexe sportif de JAPOMA (travaux de construction des infrastructures autre que le stade principal et ses annexes en cours d'achèvement) ;
Action 3 : Construction des gymnases	Doter le pays des gymnases destinés à la pratique du Sport de masse	Nombre de gymnases construits et fonctionnels	-	0	1	-construction du gymnase de mfandéna (taux de réalisation 100%)

Action 4 : Construction des plates-formes sportives	Doter le pays de plates formes destinées à la pratique du Sport de masse	Nombre de plates-formes sportives construites et fonctionnelles	1	4		
Action 5 : Construction des écoles de formation	Doter le pays des écoles destinées à la formation des cadres moyens et supérieurs d'EPS à l'encadrement des jeunes sportifs engagés dans la filière de haut niveau	Nombre d'écoles de formation construites et fonctionnelles	-	0		
Action 6 : Réhabilitation des infrastructures sportives	Mettre à niveau des infrastructures sportives existantes	Nombre d'infrastructures sportives réhabilitées	18	14		- Réhabilitation du stade de la BEAC et l'annexe 3 du stade Omnisports Ahmadou Ahidjo (90% BEAC et 38% annexe 3 ; -

Source : MINSEP

b.3-Bilan technique programme n°3 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique

Programme 213: Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education physique						
Objectif: Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes						
Indicateur: Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère						
Action	Objectif	Indicateur	Baseline (2020)	Cible (2021)	Résultats atteints Mi-2021	Activités majeures réalisées

Action 1 : Coordination et suivi des activités des services du MINSEP	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	100%	89%	89%	
Action 2 : Etudes stratégiques et planification	Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense	Nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais	6	6	3	-élaboration de la revue des activités, -élaboration du RAP 2020 ; -élaboration du projet de cadre stratégique de performance
Action 3 : Développement des TIC	Optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du MINSEP	12,5%	47%		mise en place du réseau local informatique, phase 1.
Action 4 : Amélioration du cadre de travail	Doter les services du MINSEP des équipements adéquats	Taux de personnel disposant d'un bureau de travail	58,88%	74%	58,88%	- réhabilitation des bâtiments des services centraux du MINSEP (DEPCO, SDBMM,)
Action 5 : Développement des ressources humaines	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	Proportion de personnel ayant bénéficié d'une session de formation	20,10%	25%	20,10%	Aucune session de formation n'a été organisée à date à cause du contexte COVID-19

Source : MINSEP.

## ■ 3.2. BILAN FINANCIER

### 3.1.2 BILAN FINANCIER au 31 décembre 2020 et Mi-2021

a-Programme 211 : encadrement du mouvement sportif

Actions	2020			MI 2021 (au 06 octobre 2021)		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution (%)	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution (%)

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>Action 1 : Développement de l'Education Physique et Sportive</b>	352 650 275	352 459 983	99.95	283 000 000	112 375 123	39,71
<b>Action 2 : Encadrement du sport sur le plan national</b>	2 650 423 485	2 650 416 377	100	242 000 000	171 965 999	71,06
<b>Action 3 : Dynamisation de la pratique du sport de haut niveau</b>	1 639 524 383	1 639 463 760	100	13 032 454 070	10 882 930 193	83,51
<b>Action 4 : Développement de la coopération dans le domaine des APS</b>	42 777 558	42 774 463	99.99	31 000 000	13 900 000	44,84
<b>Total</b>	<b>4 685 375 702</b>	<b>4 685 114 583</b>	<b>99.99</b>	<b>13 588 454 070</b>	<b>11 181 171 315</b>	<b>82,28</b>

Source : MINSEP.

## b- Programme 212 : développement des infrastructures sportives

Actions	2020			MI 2021 (au 06 octobre 2021)		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution (%)	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution (%)
<b>Action 1 : Construction des stades de football</b>	0	0	/	Action non financée		

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>Action 2 : Construction des complexes sportifs</b>	4 086 638 028	4 086 638 028	100	16 000 000 000	1 000 000 000	6,25
<b>Action 3 : Construction des gymnases</b>	/	/	/	40 000 000	39 999 999	100
<b>Action 4 : Construction des plates- formes sportives</b>	/	/	/	35 000 000	34 928 325	99,80
<b>Action 5 : Construction des écoles de formation</b>	50 000 000	50 000 000	100	80 000 000	73 130 633	91,41
<b>Action 6 : Réhabilitatio n des infrastructur es sportives</b>	15 635 824 190	15 634 562 823	99,99	5 796 579 263	4 930 866 629	85,07
<b>Total</b>	<b>19 772 462 218</b>	<b>19 771 200 851</b>	<b>99,99</b>	<b>21 951 579 263</b>	<b>6 078 925 586</b>	<b>27,69</b>

Source : MINSEP

Il n'est pas superflu de relever que les financements extérieurs ne sont pas engagés par le MINSEP, ce qui influence l'appréciation des efforts dudit département ministériel dans sa performance.

c-Programme 213 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE

NB : les salaires sont pris en compte dans ce programme et ne sont pas engagés par le MINSEP.

Actions	2020			MI 2021 (au 10 septembre 2021)		
	Montant révisé	Montant exécuté	Taux d'exécution (%)	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution (%)

<b>Action 1 : Coordination et suivi des activités des services du MINSEP</b>	5 307 864 072	5 305 913 905	99.06	3 810 666 667	2 054 423 922	53,91
<b>Action 2 : Etudes stratégiques et planification</b>	159 794 890	159 787 575	100	234 000 000	106 329 986	45,44
<b>Action 3 : Développem ent des TIC</b>	92 837 851	92 827 896	99.99	121 000 000	81 598 079	67,44
<b>Action 4 : Amélioration du cadre de travail</b>	929 233 207	925 905 897	99.64	1 000 600 000	588 850 077	58,85
<b>Action 5 : Développem ent des ressources humaines</b>	65 823 218	64 981 886	98.72	75 000 000	31 804 754	42,41
<b>Total</b>	<b>6 555 553 238</b>	<b>6 549 417 159</b>	<b>99.91</b>	<b>5 241 266 667</b>	<b>2 863 006 818</b>	<b>54,62</b>

Source : MINSEP.

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

Dans le cadre de la poursuite de la réalisation des missions qui lui sont assignées, le MINSEP se doit d'étendre et d'arrimer son champ de compétences aux directives du Chef de l'Etat relative aux APS, aux orientations des instruments de planification gouvernementale, ainsi qu'aux contraintes, enjeux et défis d'un environnement en perpétuelle mutation. Pour ce faire, Les priorités stratégiques du secteur pour le triennat 2022-2024 porteront sur :

- l'opérationnalisation du Programme Nationale de Développement des Infrastructures Sportives ;

- la poursuite de la mise en place d'un dispositif permettant l'éclosion d'un football véritablement professionnel au Cameroun ;

- la promotion des Activités Physiques et sportives avec l'extension de l'organisation de la JNEP aux chefs-lieux d'arrondissements des régions du Centre et du Littoral et, l'organisation de la journée Internationale du Sport au service du Développement et de la Paix ;

- la poursuite des travaux de réhabilitation et l'équipement des bâtiments abritant les services centraux du ministère ;

le paiement des arriérés ;  
 la mise en œuvre de la décentralisation avec l'octroi des ressources aux CTD ; la mise en place d'une véritable politique de maintenance des infrastructures nouvellement construites et réhabilitées ;  
 la prise en charge de la préparation terminale des sélections nationales en vue d'une participation honorable aux compétitions internationales ;  
 la mise en œuvre des incitations pour que le secteur privé investisse dans le sport  
 la mise en œuvre de la loi N°2018/014 du 11 juillet portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun.

#### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif du Ministère est de **consolider le capital santé des populations et faire rayonner l'image de marque du Cameroun respectivement par la pratique méthodique des Activités Physiques et Sportives et par l'obtention des résultats sportifs sur l'échiquier international.**

Pour atteindre cet objectif, le MINSEP va s'atteler pour la première année du triennat 2022-2024 à la mise en œuvre cohérente et efficace des programmes suivants : Développement de l'Education Physique, développement du Sport, gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur sport et éducation physique.

#### ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

##### ANCRAGE STRATEGIQUE DES PROGRAMMES

La contribution du MINSEP au projet d'émergence du Cameroun est traduite par la politique nationale du sport et de l'éducation physique dont les axes sont en harmonie avec les orientations majeures assignées au MINSEP dans la SND30 à savoir :

- promouvoir la consommation des produits locaux (matériels et équipements sportifs) ;
- Rentabiliser les infrastructures sportives ;
- rentabiliser le spectacle sportif ;
- contribuer au développement des nouveaux métiers liés au sport et à l'Education Physique ;
- Réorganiser le sport de masse et d'élite en vue de professionnaliser progressivement la pratique du sport dans les domaines prometteurs, notamment le football ;
- poursuivre la consolidation du climat social, du vivre ensemble harmonieux ;
- capitaliser l'état de santé de la population par un encadrement de proximité ;
- Contribuer au soutien des actions des groupes associatifs œuvrant en faveur des Personnes Socialement Vulnérables (PSV).

Le MINSEP dispose ainsi de trois (03) programmes dont deux (02) opérationnels et un (01) support. Il s'agit de :

- Développement de l'Education Physique (programme opérationnel n°1)
- Développement du Sport (programme opérationnel n°2)
- Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur sport et éducation Physique (programme support).

##### IDENTIFICATION DES PROGRAMMES

#### II.1 PROGRAMME 007 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Le programme n°1 intitulé "Développement de l'Education Physique" a pour objectif : " d'accroître la pratique saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives ". Il comprend quatre (04) actions:

**l'action 1** intitulée " **Enseignement de l'Education Physique et Sportive** " a pour objectif améliorer la qualité de l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif ;

**l'action 2** intitulée " **Développement et suivi de la formation des acteurs institutionnels en EPS** " vise à Améliorer l'offre de formation en EPS ;

**l'action 3** intitulée " **Promotion et vulgarisation des APS** " a pour but d'accroître le nombre de pratiquants des APS ;

**l'action 4** intitulé " **Dynamisation de la mise en œuvre de la décentralisation dans le sous-secteur éducation physique** " a pour objectif d'optimiser la mise en œuvre des compétences transférées par le MINSEP aux CTD.

## II.2. PROGRAMME 008 : DEVELOPPEMENT DU SPORT

Le programme n°2 est intitulé "développement Sport". Il a pour objectif d'améliorer la performance des fédérations sportives au plan national. Il comprend trois (03) actions :

**l'action 1**, " **Encadrement du sport au plan national** ", a pour objectif d'améliorer la gouvernance dans le mouvement sportif national ;

**l'action 2**, " **Dynamisation de la pratique du sport de haut niveau** ", vise à Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales ;

**l'action 3**, " **Opérationnalisation du Programme National de Développement des Infrastructures Sportives** ", a pour objectif de doter le Cameroun des installations sportives modernes en quantité et en qualité.

## II.3. PROGRAMME 009 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE

Le programme n°3 s'intitule "gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Sport et Education Physique". Son objectif est d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINSEP. Il comprend sept (07) actions :

**l'action 1** " **Coordination et suivi des activités des services du MINSEP** " a pour objectif d'assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP ;

**l'action 2**, " **Etudes stratégiques et planification** ", a pour but de produire les documents de planification et d'améliorer la qualité de la dépense ;

**l'action 3**, " **Développement des TIC** ", a pour but d'optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP;

**l'action 4**, " **Amélioration du cadre de travail** ", a pour objectif de doter les services du MINSEP des équipements adéquats ;

**l'action 5**, " **Développement des ressources humaines** ", a pour objectif d'accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines ;

**l'action 6**, " **Développement du Système d'Informations Statistiques** ", a pour objectif de rendre disponibles les statistiques nécessaires à l'évaluation de la performance et au suivi de la SND30 ;

**l'action 7**, " **Développement de la coopération dans le domaine des APS** " a pour objectif d'accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes.

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 007

DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	améliorer l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif	Nombre d'instruments pédagogiques et réglementaires disponibles	4	6	Annuaire statistiques 2020
02	PROMOTION ET VULGARISATION DES APS	Accroître le nombre de pratiquants des APS	Nombre d'éducateurs physiques bénévoles pour 100 000 habitants	368	1 300	Rapports d'activités DDEP, Fédération du Sport pour Tous
03	DYNAMISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA DECENTRALISATION DANS LE SOUS SECTEUR EDUCATION PHYSIQUE	Optimiser la mise en œuvre des compétences transférées par le MINSEP aux CTD	Nombre d'installations et d'infrastructures sportives de masse fonctionnelles			
04	DEVELOPPEMENT ET SUIVI DE LA FORMATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS EN EPS	Améliorer l'offre de formation en Education Physique et Sportive	Nombre d'acteurs institutionnels formés	513	612	rapports d'activités DDEP, IP

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 008

DEVELOPPEMENT DU SPORT						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ENCADREMENT DU SPORT AU PLAN NATIONAL	Améliorer la gouvernance dans le mouvement sportif national	Nombre de fédérations sportives civiles nationales éligibles à la bonne gouvernance	138	208	
02	DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU	Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales	Nombre de médailles glanées	141	300	rapports d'activités DDSHN
03	OPERATIONALISATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	Doter le Cameroun des installations sportives modernes en quantité et en qualité	Nombre d'installations sportives modernes fonctionnelles	19		

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 009

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	77	87	RAP
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense	Nombre de documents de planification et de programmation produits dans les délais	5	6	RAP
03	DEVELOPPEMENT DES TIC	Optimiser la communication entre les différents services	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du Ministère	12,5	80	RAP
04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services du MINSEP des équipements adéquats	Taux de personnel disposant d'un bureau de travail	58,88	77	ANNUAIRE STATISTIQUE 2020
05	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	Proportion de personnels ayant bénéficié d'une session de formation	20,1	40	RAP
07	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS	accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes	Nombre de projets appuyés par les Partenaires Techniques Financiers	11	13	RAP

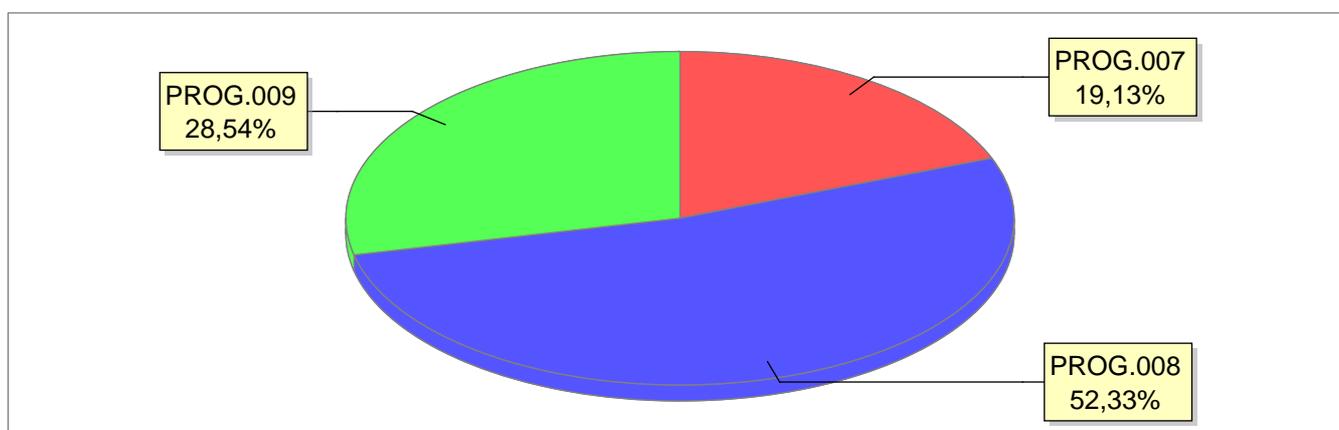
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



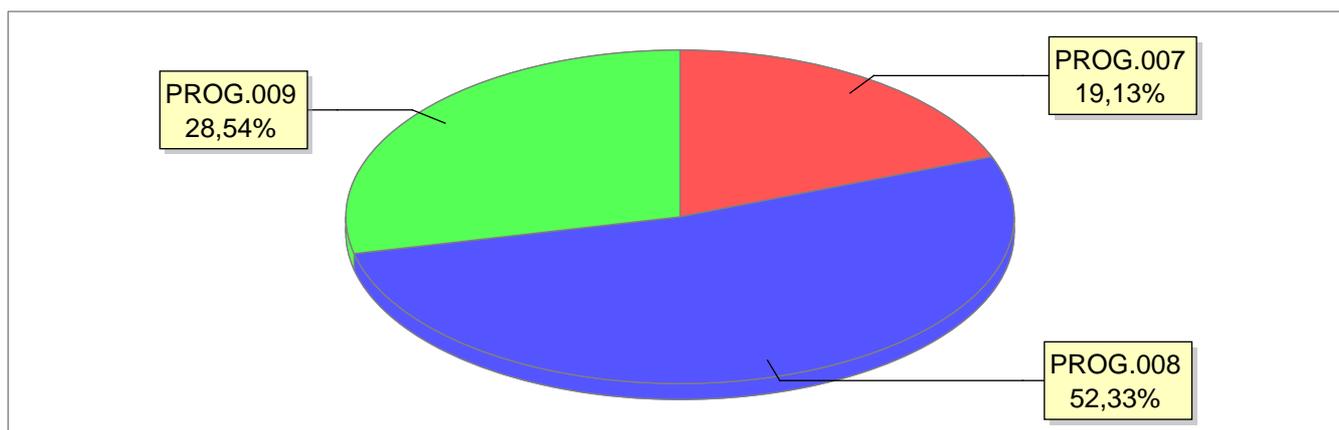
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
007	DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	3 837 500 000	3 837 500 000	634 961 000	634 961 000	4 472 461 000	4 472 461 000
008	DEVELOPPEMENT DU SPORT	12 049 500 000	12 049 500 000	183 441 000	183 441 000	12 232 941 000	12 232 941 000
009	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	6 089 000 000	6 089 000 000	581 598 000	581 598 000	6 670 598 000	6 670 598 000
<b>TOTAL</b>		<b>21 976 000 000</b>	<b>21 976 000 000</b>	<b>1 400 000 000</b>	<b>1 400 000 000</b>	<b>23 376 000 000</b>	<b>23 376 000 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





**6. PROGRAMME 007**

DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 007 est intitulé "Développement de l'Education Physique " vise à accroître la pratique saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives en passant par l'enseignement de l'Education Physique et sportive, la formation des acteurs institutionnels en EPS, la promotion et la vulgarisation des APS, ainsi que la mise en œuvre de la décentralisation notamment avec le transfert des compétences aux communes.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître la pratique saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives (APS)

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de pratiquants par an	nb	2020	9 000 000	2022	15 000 000

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de pratiquants par an	
Objectif	Accroître la pratique saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives (APS)	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	MINESEC, MINEDUB, MINESUP, Fédération du Sport pour Tous, DDEP, Services déconcentrés du MINSEP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives liées aux pratiquants des APS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	sommation	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 9000000
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 1.0E7
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10000000
	Année: 2023	Valeur: 12500000
	Année: 2024	Valeur: 15000000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	MINESEC, MINEDUB, MINESUP, Fédération du Sport pour Tous, DDEP, Services déconcentrés du MINSEP.	
Mode de collecte des données	revue documentaire, interview	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDEP, DEPCO.	
Vérification/ Validation des données	DDEP	
Service responsable de la synthèse des données	DDEP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO, Bureau du fichier	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Un individu peut être inscrit dans plusieurs centres de remise en forme au moment de la collecte	
Modalités d'interprétation	L'indicateur mesure le nombre de personnes pratiquant régulièrement les APS dans les Centres de remise en forme, des groupes de travail de plein air, les établissements scolaires...	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
- ACTION 02:** PROMOTION ET VULGARISATION DES APS
- ACTION 03:** DYNAMISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA DECENTRALISATION DANS LE SOUS SECTEUR EDUCATION PHYSIQUE
- ACTION 04:** DEVELOPPEMENT ET SUIVI DE LA FORMATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS EN EPS

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Cette action vise à implémenter les nouvelles méthodes d'enseignement ainsi que l'Education Physique inclusive à travers les écoles de formation, les inspections régionales de pédagogies et la fédération du Sport pour tous.

**OBJECTIF 1.** améliorer l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'instruments pédagogiques et réglementaires disponibles	nb	2020	4	2022	6

### ACTION 02

#### PROMOTION ET VULGARISATION DES APS

Cette action met essentiellement en exergue la sensibilisation des populations à la pratique régulière, saine, méthodique et encadrée des Activités Physiques et Sportives.

**OBJECTIF 1.** Accroître le nombre de pratiquants des APS

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'éducateurs physiques bénévoles pour 100 000 habitants	°°/	2020	368	2022	1 300

**ACTION 03****DYNAMISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA DECENTRALISATION DANS LE SOUS SECTEUR EDUCATION PHYSIQUE**

Cette action vise à renforcer le processus de décentralisation, principalement à travers le transfert de certaines compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées, notamment la création des centres et parcours sportifs qui sont des espaces adéquats pour la pratique des APS.

**OBJECTIF 1.** Optimiser la mise en œuvre des compétences transférées par le MINSEP aux CTD

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre d'installations et d'infrastructures sportives de masse fonctionnelles	nb	2020	0	2022	0

**ACTION 04****DEVELOPPEMENT ET SUIVI DE LA FORMATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS EN EPS**

Cette action s'appesantit sur l'offre de la qualité des enseignants d'EPS et des éducateurs physiques bénévoles. Elle vise principalement l'identification de ces derniers ainsi que l'organisation des formations continues à leur endroit, afin de renforcer régulièrement leurs capacités.

**OBJECTIF 1.** Améliorer l'offre de formation en Education Physique et Sportive

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre d'acteurs institutionnels formés	nb	2020	513	2022	612

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'instruments pédagogiques et réglementaires disponibles	
Objectif	améliorer l'enseignement de l'EPS dans le système éducatif	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Inspection de Pédagogie (IP)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives liées aux instruments pédagogiques et réglementaires	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 6
	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-MINSEP	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-IP -DDEP	
Vérification/ Validation des données	-DDEP -DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-SDEEP -DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Non signature ou validation des instruments proposés	
Modalités d'interprétation	Prise en compte des productions pédagogiques et réglementaires diffusés..	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'éducateurs physiques bénévoles pour 100 000 habitants	
Objectif	Accroître le nombre de pratiquants des APS	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - PROMOTION ET VULGARISATION DES APS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-FECASPT, Services déconcentrés du MINSEP, INJS, CENAJES,	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives liées aux encadrants des APS	
Unité de mesure	pour 1000 habitants(°°)	
Mode de calcul	sommation	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 1799	Valeur: 368
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 1300.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 1300
	Année: 2023	Valeur: 1650
	Année: 2024	Valeur: 3315
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-FECASPT, DDEP	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-FECASPT, -DDEP, -Services déconcentrés du MINSEP	
Vérification/ Validation des données	-DDEP -DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Bureau du fichier -DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Difficulté de recensement des éducateurs physiques déjà formés	
Modalités d'interprétation	Prise en compte des éducateurs physiques formés au sein de la fédération de tutelle et autres organisations habilités	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'installations et d'infrastructures sportives de masse fonctionnelles	
Objectif	Optimiser la mise en œuvre des compétences transférées par le MINSEP aux CTD	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - DYNAMISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA DECENTRALISATION DANS LE SOUS SECTEUR EDUCATION PHYSIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DDEP, DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	sommation	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-CTDs, MINSEP	
Mode de collecte des données	revue documentaire, interview	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DEPCO, -DDEP, -DAG -Services déconcentrés du MINSEP	
Vérification/ Validation des données	-DDEP -DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	aucun	
Modalités d'interprétation	-Prise en compte des infrastructures où se pratiquent le sport de masse	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'acteurs institutionnels formés	
Objectif	Améliorer l'offre de formation en Education Physique et Sportive	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	007 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT ET SUIVI DE LA FORMATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS EN EPS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IP, -INJS, CENAJES, FECASPT, MINESUP, services déconcentrés du MINSEP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives liées aux acteurs institutionnels en EPS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	sommation	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 513
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 612.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 612
	Année: 2023	Valeur: 645
	Année: 2024	Valeur: 725
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-INJS, CENAJES, FECASPT, MINESUP	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-MINESUP, -FECASPT, -IP -DDEP, -Services déconcentrés du MINSEP	
Vérification/ Validation des données	-DDEP -DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-SDEEP -SDAPS -DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Présence d'éventuels doublons à la fois en milieu scolaire et extrascolaire	
Modalités d'interprétation	-Prise en compte des étudiants et auditeurs formés dans les établissements publics ou privés habilités, -Prise en compte des éducateurs physiques bénévoles formés	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	185 500 000	185 500 000	100 000 000	100 000 000	285 500 000	285 500 000
02	PROMOTION ET VULGARISATION DES APS	3 635 000 000	3 635 000 000	0	0	3 635 000 000	3 635 000 000
03	DYNAMISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA DECENTRALISATION DANS LE SOUS SECTEUR EDUCATION PHYSIQUE	0	0	534 961 000	534 961 000	534 961 000	534 961 000
04	DEVELOPPEMENT ET SUIVI DE LA FORMATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS EN EPS	17 000 000	17 000 000	0	0	17 000 000	17 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>3 837 500 000</b>	<b>3 837 500 000</b>	<b>634 961 000</b>	<b>634 961 000</b>	<b>4 472 461 000</b>	<b>4 472 461 000</b>



## **7. PROGRAMME 008**

DEVELOPPEMENT DU SPORT

RESPONSABLE DU PROGRAMME



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme Développement du Sport a pour but d'améliorer la performance des fédérations sportives au plan national. Il permettra à terme d'améliorer la gouvernance la gouvernance dans le mouvement sportif national ainsi que les performances des sélections nationales aux compétitions internationales ; ce à travers la dynamisation de la pratique du sport de haut niveau. En outre, le programme prend en compte l'accroissement des installations sportives de haut niveau en quantité et en qualité, tout en s'appesantissant sur leur maintenance, leur gestion et, leur rentabilité.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer le rayonnement international du Cameroun par le Sport et la gouvernance du mouvement sportif national

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombres de fédérations sportives éligibles aux compétitions internationales	nb	2020	30	2022	52

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombres de fédérations sportives éligibles aux compétitions internationales	
Objectif	Améliorer le rayonnement international du Cameroun par le Sport et la gouvernance du mouvement sportif national	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	008 - DEVELOPPEMENT DU SPORT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DNSOS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DDSHN, fédérations sportives civiles	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives: -fédérations sportives civiles nationales ayant organisé des compétitions inter-catégoriels pour lesquelles elles sollicitent le financement ; -les compétitions pour lesquelles les fédérations sollicitent l'organisation ; -les compétitions continentales/mondiale ou susceptibles d'être engagées dans le processus de qualification des jeux olympiques paris 24, ou compétitions préparatoires aux jeux de la solidarité islamique et de la francophonie ; -les compétitions institutionnelles.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des fédérations sportives éligibles	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 30
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 40
	Année: 2023	Valeur: 45
	Année: 2024	Valeur: 55
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-DDSHN, fédérations sportives	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DDSHN	
Vérification/ Validation des données	-DDSHN	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	aucun	
Modalités d'interprétation	Les fédérations sportives éligibles aux compétitions internationales remplissent les critères évoqués dans la nature des données à collecter	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ENCADREMENT DU SPORT AU PLAN NATIONAL
- ACTION 02:** DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU
- ACTION 03:** OPERATIONALISATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### ENCADREMENT DU SPORT AU PLAN NATIONAL

Cette action vise la refondation du sport à la base; la protection sociale des sportifs et professionnels du sport; la mise en place des mécanismes de régulation des associations sportives, la signature de convention d'objectifs entre l'Etat et les fédérations sportives, l'octroi des subventions aux associations et notamment l'appui à la professionnalisation du football.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la gouvernance dans le mouvement sportif national

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de fédérations sportives civiles nationales éligibles à la bonne gouvernance	nb	2020	138	2022	208

### ACTION 02

#### DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Cette action s'articule autour de la préparation permanente et terminale des sélections nationales en vue de leurs participations honorables aux compétitions internationales.

**OBJECTIF 1.** Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de médailles glanées	nb	2020	141	2022	300

### ACTION 03

#### OPERATIONALISATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Cette action vise à accroître en qualité et en quantité les installations sportives sur le territoire national d'une part et, d'en assurer la bonne gestion ainsi que la rentabilisation.

**OBJECTIF 1.** Doter le Cameroun des installations sportives modernes en quantité et en qualité

**PROGRAMME 008 - DEVELOPPEMENT DU SPORT**

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'installations sportives modernes fonctionnelles	nb	2020	19	2022	0

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de fédérations sportives civiles nationales éligibles à la bonne gouvernance	
Objectif	Améliorer la gouvernance dans le mouvement sportif national	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	008 - DEVELOPPEMENT DU SPORT	
Action concernée par l'objectif	01 - ENCADREMENT DU SPORT AU PLAN NATIONAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DNSOS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	fédérations sportives civiles	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre d'activités organisées au plan national ; -Existence d'un Bureau Exécutif conforme à la réglementation en vigueur ; -Absence de conflits interne ; -Collaboration avec la tutelle.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	somme	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 138
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 208.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 208
	Année: 2023	Valeur: 208
	Année: 2024	Valeur: 208
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Fédérations sportives (Décision d'homologation des résultats des élections des FSCN)	
Mode de collecte des données	revue documentaire, entretiens	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DNSOS	
Vérification/ Validation des données	DNSOS	
Service responsable de la synthèse des données	DNSOS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	aucun	
Modalités d'interprétation	prise en compte uniquement des fédérations qui remplissent les conditions requises pour la bonne gouvernance.	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de médailles glanées	
Objectif	Améliorer les performances des sélections nationales aux compétitions internationales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	008 - DEVELOPPEMENT DU SPORT	
Action concernée par l'objectif	02 - DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DDSHN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DNSOS, fédérations sportives nationales civiles	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives : Différents podiums obtenus à l'issue des compétitions sportives internationales.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	somme	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 141
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 300.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 300
	Année: 2023	Valeur: 400
	Année: 2024	Valeur: 500
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DDSHN, fédérations sportives nationales civiles	
Mode de collecte des données	-Revue documentaire, entretiens	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDSHN, fédérations sportives nationales civiles	
Vérification/ Validation des données	DNSOS, DDSHN	
Service responsable de la synthèse des données	DDSHN	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	aucun	
Modalités d'interprétation	sont prises en compte les médailles glanées aux termes des compétitions	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'installations sportives modernes fonctionnelles	
Objectif	Doter le Cameroun des installations sportives modernes en quantité et en qualité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	008 - DEVELOPPEMENT DU SPORT	
Action concernée par l'objectif	03 - OPERATIONALISATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MINSEP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	MINEPAT, MINFI, MINTP, MINDCAF, MINDUH, MINEE, PTFs.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives : Toute catégorie Infrastructures sportives modernes fonctionnelles	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	sommation	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur:
	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-DAG, DEPCO, CELSUI, CTD	
Mode de collecte des données	-Revue documentaire, entretiens avec les chefs de projets	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG, DEPCO,	
Vérification/ Validation des données	-DAG, DEPCO,	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	aucun	
Modalités d'interprétation	Est pris en compte, toute catégorie Infrastructures sportives modernes fonctionnelles	
5) Commentaires		
une infrastructure sportive de 1ère génération peut être construite sur plusieurs années, ce qui peut rendre l'indicateur statique à une période donnée.		

#### ■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ENCADREMENT DU SPORT AU PLAN NATIONAL	3 614 000 000	3 614 000 000	150 000 000	150 000 000	3 764 000 000	3 764 000 000
02	DYNAMISATION DE LA PRATIQUE DU SPORT DE HAUT NIVEAU	8 435 500 000	8 435 500 000	0	0	8 435 500 000	8 435 500 000
03	OPERATIONALISATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	0	0	33 441 000	33 441 000	33 441 000	33 441 000
<b>TOTAL</b>		<b>12 049 500 000</b>	<b>12 049 500 000</b>	<b>183 441 000</b>	<b>183 441 000</b>	<b>12 232 941 000</b>	<b>12 232 941 000</b>

## **8. PROGRAMME 009**

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL  
DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION  
PHYSIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 009 est intitulé "Gouvernance et Appui institutionnel dans le sous secteur sport et éducation physique". Le but du présent programme est d'assurer une bonne coordination et une mise en œuvre adéquate des actions et des activités prévues.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du MINSEP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère	%	2020	69,71	2022	100

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du MINSEP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services Centraux et déconcentrés, MINFI, MINEPAT, MINMAP.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives : Nombre d'activités programmées pour l'exercice donné ; Nombre d'activités exécutées pour le même exercice.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport du nombre d'activités exécutées sur le nombre d'activités programmées, le tout multiplié par 100.	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 68,32
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 98.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 98
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG, DEPCO,	
Vérification/ Validation des données	DAG	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	en cas de Financement Extérieur ( FINEX), le MINSEP n'engage pas; ce qui impacte sur l'exécution d'un projet à FINEX	
Modalités d'interprétation	l'indicateur mesure le nombre d'activités exécutées parmi celles qui ont été programmées	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP
- ACTION 02:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT DES TIC
- ACTION 04:** AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 05:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie du programme « Gouvernance et Appui Institutionnel au sous-secteur sport et Education Physique » est classique. Elle met un accent sur les aspects communicationnels et de ressources humaines. Sur l'aspect communicationnel, un déficit de communication peut être néfaste à la réalisation des résultats du programme. Il est donc important de diffuser l'information nécessaire, ceci passe essentiellement par le développement des TIC, la systématisation de la remontée de l'information statistique, l'actualisation de l'annuaire statistique. S'agissant des ressources humaines, la formation permettra aux personnels de tous les niveaux du Ministère de se doter des compétences, des connaissances et de l'expérience requise pour l'exécution des programmes. Aussi, le MINSEP entend-t-il former davantage et finaliser le manuel de procédures administratives.

## ■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP

Cette action vise à assurer la mise en œuvre effective des programmes au niveau central et à accompagner les services déconcentrés ; rattachés et sous tutelle.

**OBJECTIF 1.** Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	%	2020	77	2022	87

**ACTION 02****ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION**

Cette action vise à la production des documents de planification et de suivi des activités du MINSEP (revue des activités, Actualisation du contenu des programmes, CDMT, RAP, le PPA et divers rapports).

**OBJECTIF 1.** Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents de planification et de programmation produits dans les délais	nb	2020	5	2022	6

**ACTION 03****DEVELOPPEMENT DES TIC**

Cette action a pour but d'optimiser la communication entre les différentes structures du MINSEP.

**OBJECTIF 1.** Optimiser la communication entre les différents services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du Ministère	%	2020	12,5	2022	80

**ACTION 04****AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL**

Cette activité vise à accroître les moyens logistiques dans tous les services au niveau central ainsi que dans les services déconcentrés et rattachés.

**OBJECTIF 1.** Doter les services du MINSEP des équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de personnel disposant d'un bureau de travail	%	2020	58,88	2022	77

**ACTION 05****DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Cette activité vise à accroître les moyens logistiques dans tous les services au niveau central ainsi que dans les services déconcentrés et rattachés.

**OBJECTIF 1.** Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de personnels ayant bénéficié d'une session de formation	%	2020	20,1	2022	40

**ACTION 07****DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS**

*Sur le plan national :*

A mettre en place un cadre de coopération entre les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), d'autres acteurs intéressés et le MINSEP pour la promotion des APS. Ce cadre de coopération se déploie dans le sillage des compétences transférées aux CTD dans le domaine des APS et, a pour finalité l'amélioration de l'offre infrastructurelle et d'encadrement de proximité des sportifs.

*Sur le plan bilatéral :*

La formalisation des accords de coopération avec les pays et Etats de tous les continents.

A cet effet, la mise en œuvre des accords de coopération par l'exécution des programmes triennaux arrêtés d'accord partie est orientée vers les échanges sportifs, les échanges en matière d'organisation de compétitions et de gestion des infrastructures, la formation des formateurs, le développement des infrastructures sportives ainsi que le développement de la médecine du sport.

*Au plan multilatéral :*

Le MINSEP s'emploie à être actif et présent dans les organisations internationales du domaine du sport et de l'éducation physique, à travers la participation aux fora et le paiement contributions financières exigibles.

De même, nous contribuons au rayonnement diplomatique du pays par notre participation active aux manifestations et autres activités organisées par les organisations internationales (Commonwealth, CONFEJES, Francophonie, UNESCO, UCSA, etc.)

**OBJECTIF 1.** accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre de projets appuyés par les Partenaires Techniques Financiers	nb	2020	11	2022	13

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	
Objectif	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINSEP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG, CELSUI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de mise en place des acteurs de performance (donnée quantitative) -Taux de mise en place du dispositif de pilotage stratégique (donnée quantitative) -Taux de mise en place du dispositif de contrôle de gestion (donnée quantitative) -Taux de mise en place du dispositif de pilotage opérationnel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne arithmétique des quatre taux de mise en place des dispositifs suscités	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 77
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 87.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 87
	Année: 2023	Valeur: 92
	Année: 2024	Valeur: 98
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	responsable de programme, responsable de l'action, contrôleur de gestion	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CELSUI, DEPCO et DAG	
Vérification/ Validation des données	DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO, CELSUI	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	lorsque le dispositif est complètement mis en place et fonctionnel, la valeur de l'indicateur devient statique	
Modalités d'interprétation	L'indicateur apprécie le niveau de mise en place du dispositif axé sur la performance selon les précisions du manuel de pilotage du budget programme	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de documents de planification et de programmation produits dans les délais	
Objectif	Produire les documents de planification et améliorer la qualité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG, CELSUI, MINEPAT, MINFI.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives: documents de planification disponibles	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 6
	Année: 2023	Valeur: 6
	Année: 2024	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG, DEPCO et la CELSUI	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SDBMM, la CEP et la CELSUI. Le responsable du contrôle de la qualité des données collectées est le DAG (Responsable du Programme).	
Vérification/ Validation des données	DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO, CELSUI, DAG	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	tout document de planification disponible	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation du schéma directeur informatique du Ministère	
Objectif	Optimiser la communication entre les différents services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DES TIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELINFO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SIGIPES, DEPCO.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de logiciels acquis par rapport au nombre prévu ; Nombre d'applications mises en place par rapport au nombre prévu ; Nombre de réseaux mis en place par rapport au nombre prévu - Nombre d'appareils réparés par rapport au nombre prévu.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne arithmétique des quatre niveaux	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 12,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80
	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CELINFO, services déconcentrés	
Mode de collecte des données	revue documentaire, interview	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPCO, CELINFO	
Vérification/ Validation des données	CELINFO	
Service responsable de la synthèse des données	CELINFO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	l'indicateur évalue la réalisation du schéma directeur	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de personnel disposant d'un bureau de travail	
Objectif	Doter les services du MINSEP des équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services déconcentrés	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le nombre de personnes disposant d'un bureau de travail et l'effectif total du personnel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Le calcul consiste à diviser le nombre de personnes disposant d'un bureau de travail par l'effectif total du personnel	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 58,88
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 77.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 77
	Année: 2023	Valeur: 87
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG, services déconcentrés, responsables du programme et de l'action respectivement, contrôleur de gestion du programme	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG (SBM)	
Vérification/ Validation des données	DAG (SBM)	
Service responsable de la synthèse des données	DAG (SBM)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur apprécie le personnel disposant d'un bureau de travail par rapport à tout le personnel du MINSEP	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de personnels ayant bénéficié d'une session de formation	
Objectif	Accroître quantitativement et qualitativement les ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IP, CELSUI, CENAJES, MINFOPRA, MINESEC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives: Nombre de personnel à former et nombre de personnels formés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	on divise le nombre de personnels formés par le nombre de personnels à former, l'ensemble multiplié par 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 20,10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 40
	Année: 2023	Valeur: 44
	Année: 2024	Valeur: 47
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG (sous-direction du personnel), IP, CELSUI, CENAJES, MINFOPRA, MINESEC	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG/SDPSP	
Vérification/ Validation des données	DAG/SDPSP	
Service responsable de la synthèse des données	DAG/SDPSP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	les mêmes peuvent bénéficier de plusieurs session de formation au cours d'une années	
Modalités d'interprétation	L'indicateur mesure le personnel formé par rapport à l'ensemble du personnel	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs de performance renseignés annuellement	
Objectif	Rendre disponible les statistiques nécessaires à l'évaluation de la performance et au suivi de la SND30	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATIONS STATISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services Centraux, Services déconcentrés et rattachés, le SNIS.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Les indicateurs concernés par le MINSEP, définis dans la SND30, relevant des secteurs santé, services sociaux, et Education ; -les indicateurs de performance du MINSEP.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	on divise le nombre d'indicateurs renseignés par le nombre d'indicateurs à renseigner, l'ensemble multiplié par 100	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 00
	Année: 2023	Valeur: 00
	Année: 2024	Valeur: 00
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Services Centraux, Services déconcentrés et rattachés	
Mode de collecte des données	revue documentaire, interview	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPCO, DAG, CELSUI.	
Vérification/ Validation des données	DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	l'indicateur mesure la proportion des indicateurs de performance renseignés annuellement par rapport au nombre total desdits indicateurs.	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets appuyés par les Partenaires Techniques Financiers	
Objectif	accroître les appuis des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	009 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	
Action concernée par l'objectif	07 - DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEPCO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	MINREX, MINEPAT, PTFs.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les projets d'infrastructures et activités financés par les PTFs	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 11
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 13.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 13
	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 17
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DEPCO	
Mode de collecte des données	revue documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DEPCO	
Vérification/ Validation des données	DEPCO	
Service responsable de la synthèse des données	DEPCO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DEPCO, SDIES	
Coût de collecte et d'analyse	PM	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	l'indicateur prend en compte uniquement les projets/activités financés par les PTFs	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINSEP	5 044 000 000	5 044 000 000	0	0	5 044 000 000	5 044 000 000
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	226 750 000	226 750 000	0	0	226 750 000	226 750 000
03	DEVELOPPEMENT DES TIC	76 000 000	76 000 000	0	0	76 000 000	76 000 000
04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	644 250 000	644 250 000	581 598 000	581 598 000	1 225 848 000	1 225 848 000
05	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	76 000 000	76 000 000	0	0	76 000 000	76 000 000
07	DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DES APS	22 000 000	22 000 000	0	0	22 000 000	22 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>6 089 000 000</b>	<b>6 089 000 000</b>	<b>581 598 000</b>	<b>581 598 000</b>	<b>6 670 598 000</b>	<b>6 670 598 000</b>